

L'an deux mille quinze et dix Avril à 20 Heures 30, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DREUMONT, Maire.  
La convocation était du 31 Mars 2015 .

**PRESENTS** : BORDESOULES Martine , DEMOULE Jacques, DUCASSE Valérie, DUPOIS Sylvie, GASSER Frédéric, LABARCHEDE David, LABARCHEDE Magali, LABONNE Jean-Bernard, NARBEBURU Dominique, PIZZINATO Jeany,

**EXCUSES** : /

**Secrétaire de séance** : Mme BORDESOULES Martine

Après lecture, donnée par Valérie DUCASSE, le compte rendu de la réunion du 30 Janvier 2015 est adopté à l'unanimité par les membres présents à la séance.

### **-001- TAUX IMPOSITION 2015:**

Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition de la commune pour 2015 , afin d'inscrire le produit attendu sur le Budget. Il convient de tenir compte de l'augmentation des bases notifiées sur l'état 1259, des dotations de compensation et des taux moyens appliqués par ailleurs. Le Conseil examine l'état de notification des trois taxes, transmis par les services préfectoraux. La part communale des taux n'a pas été relevée depuis quatre ans. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE d'augmenter en 2015 les taux appliqués en 2014 de 1.50 % et donc de les fixer comme suit :

Taxe d'Habitation : 6.42 %

Foncier Bâti : 9.06 %

Foncier Non Bâti : 31.02 %

Le produit attendu sera donc de 30 193 € auquel il convient d'ajouter 2 244.00 € d'allocations compensatrices diverses.

### **002- BUDGET 2015**

Monsieur le Maire demande au secrétaire de présenter le projet de budget, chaque conseiller est en possession d'un exemplaire.

L'état de la dette est examiné, il se limite à deux emprunts souscrits pour un total de 105 154.94 € à l'origine. Le montant du capital restant dû est de 78 974.82 €, le montant de l'annuité de l'exercice 2015 est de 3 525.57 d'intérêts prévus en Fonctionnement et de 4 363.38 de capital en Investissement. Les dotations de l'Etat marquent une baisse globale de 4.80 % , des décisions modificatives seront présentées lorsque les attributions non connues à ce jour, notamment celles provenant du Conseil Départemental seront notifiées.

### **INVESTISSEMENT :**

Trois opérations sont inscrites, avec une seule ouverture pour un local technique pour la salle avec 20 000.00 € de crédits en dépenses et une subvention de 6 400.00 € au titre du FDAEC en recettes. Les Restes à Réaliser sont repris pour les aménagements des accès handicapés aux bâtiments communaux et la mise aux normes de l'éclairage public.

## **FONCTIONNEMENT :**

Les dépenses sont inscrites par rapport aux dépenses réelles de l'exercice précédent et des données connues ce jour en matière de participations intercommunales.

Les indemnités des élus :

Maire : indemnité inchangée

Adjointes indemnités revues : sur proposition de Jeany PIZZINATO, 1<sup>ère</sup> Adjointe, il est décidé de fixer la même indemnité aux trois adjoints ; montant annuel pour chacun 750 € brut.

Personnel Titulaire : Pas de changement

Personnel Non Titulaire : Pour l'heure pas de changement mais des modifications à prévoir suite au courrier de l'agent d'entretien qui souhaite arrêter, ce point est inscrit à l'ordre du jour de cette réunion.

Voirie : des travaux d'entretien sont inscrits ainsi que la participation pour les travaux de la Piste Forestière de Beauregard réalisés par l'ASA de DFCI.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote le budget proposé qui peut se résumer ainsi :

### **FONCTIONNEMENT**

Résultats Reportés	Dépenses : 0.00	Recettes : 82 787.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses : 157 387.00	Recettes : 74 600.00
<b>TOTAUX :</b>	<b>157 387.00</b>	<b>157 387.00</b>

### **INVESTISSEMENT :**

Résultats reportés	Dépenses : 5 845.00	Recettes : 0.00
Opérations de l'exercice :	Dépenses : 23 643.00	Recettes : 37 742.00
<b>Restes à Réaliser :</b>	Dépenses : 8 064.00	Recettes : 350.00
<b>TOTAUX :</b>	<b>38 092.00</b>	<b>38 092.00</b>

**Le budget total est de 195 479.00**

## **PROJET DE BATIMENT :**

Monsieur Le Maire présente le devis qu'il a en sa possession et qui concerne la réalisation d'un local de 120 m<sup>2</sup>, en bois et fermé par un portail.

Il se pose la question des ouvertures, et le côté pratique par rapport à une seule entrée.

Il est décidé d'approfondir avec une nouvelle réunion du Conseil fixée au 05 Mai 2015.

## **VOIRIE :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil que la Commission voirie s'est réunie deux fois ces derniers temps. Il est convenu d'essayer de réparer les dégâts par un apport de matériaux. La question est posée par rapport à la Piste de « David » si une grosse intervention ne serait pas plus durable.

### **-003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

#### **Rapport CLECT :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur le Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges ( CLETC) auprès de la Communauté de Communes du Bazadais qui a travaillé sur le calcul des charges au niveau des communes de l'ex-CDC de Bazas pour ce qui est de la compétence Enfance et Jeunesse.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide de s'abstenir.

#### **Résidence St-Jean :**

Dominique NARBEBURU, a assisté à la commission chargée de l'attribution des logements à la Résidence St-Jean. Sur 50 logements que comporte la résidence, 6 sont vacants. La commission avait 5 demandes déposées. Les dossiers ont permis d'attribuer 3 logements avec facilité, par contre pour les deux demandes restantes des critères d'évaluation faisaient défaut.

Au niveau des travaux une rencontre avec le Foyer de la Gironde, le propriétaire, afin de parler des gros travaux et des aménagements susceptibles d'être réalisés.

#### **Transport à la Demande :**

Dominique NARBEBURU, informe les Membres du Conseil que des brochures sont à la disposition des intéressés en Mairie et qu'il convient de faire connaître le service. Elle rappelle que les personnes qui y ont accès sont non seulement les personnes âgées de plus de 75 ans, mais également les personnes à mobilité réduite et les personnes bénéficiaires des minima sociaux ou en insertion professionnelle.

### **-004- LES SYNDICATS :**

#### **Syndicat des Eaux de GRIGNOLS :**

Sylvie DUPOIS, donne le compte rendu de la dernière réunion, qui avait lieu un Jeudi et à laquelle elle n'a pu assister en intégralité. Jeany PIZZINATO, qui travaillait également n'a pu y participer. Les Comptes Administratifs 2014 et les Budgets 2015 ont été votés pour l'AEP et pour l'Assainissement.

Au niveau des travaux la commune est concernée par la réhabilitation du Château d'Eau de Samazeuilh qui a commencé.

#### **SIVOS de BAZAS :**

Frédéric GASSER fait le compte rendu de la dernière réunion en date du 10 Mars 2015, au cours de cette réunion le compte Administratif 2014 et le Budget 2015 ont été votés.

Il évoque les impayés qui s'élèvent à 15 000.00 €. Une partie de cette créance s'avère irrécouvrable car les sommes ne sont pas assez importantes. Il en est de même pour les créances des personnes qui ne sont pas bénéficiaires CAF ou qui sont sans emploi ce qui ne permet aucune procédure de retenue sur salaire ou allocation. Le prélèvement mensuel mis en place pose question par rapport au montant. Un poste de 5 heures par semaine a été créé pour l'agent chargé de veiller à la sécurité des élèves de la descente des bus aux abords du collège.

### **REGIES ELECTRICITE :**

Jean-Bernard LABONNE livre le compte rendu de la dernière réunion des Régies. Le Compte Administratif 2014 et le Budget ont été votés. On note que les emprunts ont été renégociés. Des travaux pour améliorer la desserte de la Zone d'Activité d'Aillas sont impératifs mais cela va nécessiter de gros investissements car il convient de passer sous la Garonne depuis La Réole.

### **SIVOS DE GRIGNOLS :**

Valérie DUCASSE, présente le compte rendu du Syndicat Scolaire de GRIGNOLS. Le compte administratif et le budget ont été votés. La participation financière, suite à la modification des statuts, est de 1050.00 par enfant, nous avons 8 enfants à Grignols, nous allons donc verser 8 400 € pour 2015.

Pas de participation au niveau de l'Investissement pour 2015.

Au niveau des projets de travaux ; il est question d'un local social pour les agents et la mise aux normes et l'agrandissement du dortoir pour les maternelles. Des études vont être lancées. L'accessibilité des classes pose problème en cas de scolarité d'un enfant en fauteuil, notamment pour les classes à l'étage.

### **-005- ENTRETIEN MAIRIE :**

Madame LAFFITTE Marie-Rose, Agent chargé de l'entretien de la Mairie a informé, par courrier, Monsieur Le Maire de son intention de cesser son activité au 30 Avril 2015.

Le Conseil souhaite réfléchir à la gestion de ce remplacement : soit le confier à une société privée, soit essayer de trouver quelqu'un localement qui peut effectuer ce travail qui ne représente pour l'heure que 8 heures mensuelles.

Il est décidé d'attendre la prochaine réunion pour prendre une décision.

### **-006- QUESTIONS DIVERSES :**

**Vieilles voitures** : Martine BORDESOULES informe le Conseil Municipal qu'il lui a été proposé une animation en faisant venir des vieilles voitures.

**Feuille d'Information** : Il est à nouveau évoqué la mise en place au niveau communal d'une feuille d'informations locales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 45.